

TULLE, le 7 septembre 2015

DELEGATION AU MAIRE

(Délibération du Conseil Municipal du 23 juin 2014)

Secrétariat Général
SC

Arrêtés du 7 septembre 2015

- N°81 : Arrêté portant approbation de l'avenant portant modification de l'intitulé du bailleur au contrat de location souscrit avec Madame BOSSOUTROT pour l'occupation par la Ville de Tulle des locaux situés 99, rue de la Barrière (Montant de la dépense : 355,22 € par mois).
- N°82 : Arrêté portant acceptation de la note d'honoraires présentée par l'Agence Jean-Michel LEYRAT suite à la réalisation d'une mission SPS dans le cadre de la réhabilitation et du réaménagement des locaux du Secours Populaire à Tulle (Montant de la dépense : 1 544 € HT soit 1 852,60 € TTC).
- N°83 : Arrêté portant approbation du Contrat de Contrôle technique de construction souscrit avec la Société APAVE SUDEUROPE SAS pour la réhabilitation et l'aménagement des locaux du Secours Populaire à Tulle (Montant de la dépense : 2 850 € HT soit 3 420 € TTC)
- N°84 : Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 919,94 € présenté par GROUPAMA d'OC correspondant au remboursement de la franchise après obtention du recours suite au sinistre survenu le 24 janvier 2015, Pont des Carmes à Tulle.
- N°85 : Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 612 € présenté par GROUPAMA d'OC correspondant au versement du solde suite au sinistre survenu mi-mai 2014, Place Martial Brigouleix à Tulle.
- N°86 : Arrêté portant approbation de l'avenant au contrat souscrit avec LA POSTE pour la distribution du bulletin municipal et décidant le règlement de la dépense correspondante (Montant de la dépense : 721,93 € HT soit 866,32 € TTC).

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR